

PROCES VERBAL
Conseil communautaire
DU 18 MARS 2021
(Convocation du 12 mars 2021)

L'an deux mille vingt-et-un, le Jeudi 18 mars à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Espace multifonctions La Maillette - Rue des Vénètes - 56500 LOCMINE, en session ordinaire, sur convocation de M. Benoît ROLLAND, Président.

Conseillers en exercice : 42	Présents : 37	Votants : 42
-------------------------------------	----------------------	---------------------

PRESENTS : Benoît ROLLAND, Pascale GILLET, Grégoire SUPER, Charles BOULOUARD, Pierre GUÉGAN, Yolande KERVARREC, Nolwenn BAUCHÉ-GAUAUD, Gérard CORRIGNAN, Anthony ONNO, Chantal BIHOËS, Pierre BOUEDO, Jean-Luc GRANDIN, Gérard LE ROY, Benoît QUÉRO, Guénaël ROBIN, Anne SOREL, Patricia CONAN, Hugues JEHANNO, Nelly FOURQUET, Yvon LE CLAINCHE, Henri LE CORF, Emilie LE FRENE, Myriam LE GUELLANFF, , Séverine LE JEUNE, Martine LE LOIRE, Annie LE MAY, Jeanne LE NEDIC, Jean-Pierre LE POUEZARD, Catherine LORGEUX, Roland LORIC, Jean-Marc ONNO, Eliane PERRON, Carine PESSIOT, Marie-Pierre PICAUT, Philippe ROBINO, Marie-Christine TALMONT, Nelly TARDIF

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane HAMON, Pascal ROSELIER, Amélie LE HENANFF, Maurice POUILLAUDE, Jean-Charles THEAUD

POUVOIRS :

Stéphane HAMON donne pouvoir à Annie LE MAY,
Pascal ROSELIER donne pouvoir à Marie-Pierre PICAUT,
Amélie LE HENANFF donne pouvoir à Benoît ROLLAND,
Maurice POUILLAUDE donne pouvoir à Marie-Christine TALMONT,
Jean-Charles THEAUD donne pouvoir à Benoît QUERO

Secrétaire de séance : Mme Eliane PERRON

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

I.	INSTANCES-AFFAIRES GENERALES	3
A.	- APPEL NOMINAL <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	3
B.	- MISE EN OEUVRE DU VOTE ELECTRONIQUE - FORMATION ET TESTS <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	3
C.	- DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	4
D.	- APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 4 ET DU 22 FEVRIER 2021 <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	4
II.	FINANCES.....	5
E.	- APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 <i>RAPPORTEUR : M. PASCAL ROSELIER</i>	5
F.	- ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS <i>RAPPORTEUR : M. PASCAL ROSELIER</i>	5
G.	- APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 <i>RAPPORTEUR : M. PASCAL ROSELIER</i>	5
III.	COMMUNICATION.....	7
H.	- RAPPORT D'ACTIVITES 2020 <i>RAPPORTEUR : MME PASCALE GILLET</i>	7
IV.	FINANCES.....	7
I.	- DEBATS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES <i>RAPPORTEUR : M. PASCAL ROSELIER</i>	7
J.	- VOTES DES TAUX 2021 <i>RAPPORTEUR : M. PASCAL ROSELIER</i>	8
V.	DECISIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU.....	8
K.	- COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT DANS LE CADRE DES DELEGATIONS REÇUES DU CONSEIL ET PAR LES VICE-PRESIDENTS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION REÇUE DU PRESIDENT <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	8
L.	- COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU DANS LE CADRE DES DELEGATIONS REÇUES DU CONSEIL <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	9
VI.	QUESTIONS DIVERSES.....	9
M.	- QUESTIONS DIVERSES <i>RAPPORTEUR : M. BENOIT ROLLAND</i>	9

I. INSTANCES-AFFAIRES GENERALES

A. - Appel nominal *Rapporteur* : M. Benoît ROLLAND

M. le Président procède à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire. Après vérification du quorum, il déclare la séance ouverte.

B. - Mise en oeuvre du vote électronique - Formation et tests *Rapporteur* : M. Benoît ROLLAND

M. le Président rappelle que conformément à la délibération n°2020-DC-213 du 10 décembre 2020, il a été décidé de recourir au vote électronique pour les réunions d'instances communautaires.

L'ensemble des élus communautaires s'est vu remettre un boîtier Quizzbox de ce type.



Il est demandé à chaque élu de vérifier que le numéro de boîtier qui a été remis correspond à celui de votre nom comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

N° de boîtier	Nom	Prénom
1	BAUCHÉ-GAVAUD	Nolwenn
2	BIHOËS	Chantal
3	BOUEDO	Pierre
4	BOULOUARD	Charles
5	CONAN	Patricia
6	CORRIGNAN	Gérard
7	FOURQUET	Nelly
8	GILLET	Pascale
9	GRANDIN	Jean-Luc
10	GUÉGAN	Pierre
11	HAMON	Stéphane
12	JEHANNO	Hugues
13	KERVARREC	Yolande
14	LE CLAINCHE	Yvon

15	LE CORF	Henri
16	LE FRÊNE	Emilie
17	LE GUELLANFF	Myriam
18	LE HENANFF	Amélie
19	LE JEUNE	Séverine
20	LE LOIRE	Martine
21	LE MAY	Annie
22	LE NÉDIC	Jeanne
23	LE POUËZARD	Jean-Pierre
24	LE ROY	Gérard
25	LORGEOUX	Catherine
26	LORIC	Roland
27	ONNO	Jean-Marc
28	ONNO	Anthony
29	PERRON	Eliane
30	PESSIOT	Carine
31	PICAUT	Marie-Pierre
32	POUILLAUDE	Maurice
33	QUÉRO	Benoît
34	ROBIN	Guénaël
35	ROBINO	Philippe
36	ROLLAND	Benoît
37	ROSELIER	Pascal
38	SOREL	Anne
39	SUPER	Grégoire
40	TALMONT	Marie-Christine
41	TARDIF	Nelly
42	THÉAUD	Jean-Charles

Afin de familiariser les élus avec l'outil, une formation succincte va être faite et des votes tests vont être réalisés.

C. - Désignation d'un(e) secrétaire de séance *Rapporteur* : M. Benoît ROLLAND

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-15, L.2121-21 et L.5211-1, au début de chacune de ses séances, le Conseil communautaire nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE NE PAS PROCEDER au scrutin secret,**
- **DE DESIGNER, selon l'ordre alphabétique inversé, Mme Eliane PERRON, secrétaire de séance.**

**D. - Approbation des procès-verbaux des séances du 4 et du 22 février 2021
Rapporteur : M. Benoît ROLLAND**

M. le Président met à l'approbation des membres du Conseil communautaire, les procès-verbaux des séances du 4 et du 22 février dernier, transmis à tous les membres.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER les procès-verbaux des Conseils communautaires du 4 et du 22 février 2021.**

II. FINANCES

E. - Approbation des comptes de gestion 2020 Rapporteur : M. Benoît ROLLAND

Vu les comptes de gestion établis par le comptable public de Locminé,

Après s'être assuré que les comptes de gestion ont repris dans leurs écritures, le montant de tous les titres de recettes et de tous les mandats de paiements ordonnancés,

Considérant que les comptes établis pour l'exercice 2020 n'appellent aucune observation ni réserve de la part du Conseil Communautaire

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'ADOPTER les comptes de gestion pour l'exercice 2020 du budget principal et de l'ensemble des budgets annexes**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge des Finances, à signer tout document se rapportant au dossier.**

F. - Election du Président de séance pour le vote des comptes administratifs Rapporteur : M. Benoît ROLLAND

Vu les articles L.2121-14, L2121-21 et L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Considérant :

- Que le Président est tenu de se retirer au moment des votes des comptes administratifs, et qu'à cet effet M. Benoît ROLLAND devra quitter la salle,
- Que, si ce dernier ne peut assister aux votes, il peut participer aux débats qui les précèdent,
- Que le Conseil devra décider s'il procède au vote par scrutin secret ou à main levée,

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE PROCEDER au scrutin secret**
- **D'ELIRE Mme Pascale GILLET, Présidente de séance pour le vote de la délibération relative à l'approbation des comptes administratifs de l'exercice 2020.**

G. - Approbation des comptes administratifs 2020 Rapporteur : Mme Pascale GILLET

M. le Président informe qu'une présentation synthétique des comptes administratifs est annexé à la présente. Cf. document intitulé "Présentation synthétiques CA 2020" et document intitulé "CA 2020 & BP 2021".

Magali GREMY propose une présentation par chapitre, le Conseil communautaire accepte la proposition à l'unanimité.

Après présentation des comptes administratifs, l'assemblée devra délibérer et arrêter ces derniers tels que présentés ci-dessous :

- Comptes administratifs du budget principal

CA 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	20 590 948.73	9 870 997.55	30 461 946.28
Recettes	24 578 770.70	8 313 065.55	32 891 836.25
Résultat exercice	3 987 821.97	-1 557 932.00	2 429 889.97
Résultat n-1 (002)	7 240 128.97	-1 636 309.09	5 603 819.88
Résultat global	11 227 950.94	-3 194 241.09	8 033 709.85

- Compte administratif du budget annexe gestion des déchets

CA 2020	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	4 463 777.78	2 027 708.63	6 491 486.41
Recettes	4 094 816.82	1 393 316.43	5 488 133.25
Résultat exercice	-368 960.96	-634 392.20	-1 003 353.16
Résultat n-1 (002)	419 910.80	160 177.84	580 088.64
Résultat global	50 949.84	-474 214.36	-423 264.52

- Compte administratif du budget annexe SPANC

CA 2020	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses	664 512.58	812 690.50	1 477 203.08
Recettes	559 326.33	826 985.08	1 386 311.41
Résultat exercice	-105 186.25	14 294.58	-90 891.67
Résultat n-1 (002)	275 107.75	-102 710.77	172 396.98
Résultat global	169 921.50	-88 416.19	81 505.31

- Compte administratif du budget annexe Pépinières d'entreprises

CA 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	371 631.33	1 404 013.72	1 775 645.05
Recettes	456 245.57	3 841 359.53	4 297 605.10
Résultat exercice	84 614.24	2 437 345.81	2 521 960.05
Résultat n-1 (002)	0.00	-2 504 057.43	-2 504 057.43
Résultat global	84 614.24	-66 711.62	17 902.62

- Compte administratif du budget annexe Station GNV

CA 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	2 600.90	15 238.21	17 839.11
Recettes	18 701.60	14 758.15	33 459.75
Résultat exercice	16 100.70	-480.06	15 620.64
Résultat n-1 (002)	0.00	-28 925.87	-28 925.87
Résultat global	16 100.70	-29 405.93	-13 305.23

- Compte administratif du budget annexe Zones d'activités

CA 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	9 328 850.73	11 852 205.82	21 181 056.55
Recettes	12 289 805.06	12 891 424.86	25 181 229.92
Résultat exercice	2 960 954.33	1 039 219.04	4 000 173.37
Résultat n-1 (002)	2 981 354.80	-7 702 984.32	-4 721 629.52
Résultat global	5 942 309.13	-6 663 765.28	-721 456.15

- Compte administratif du budget annexe Office de tourisme

CA 2020	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	149 080.92	12 357.52	161 438.44
Recettes	149 164.29	5 152.20	154 316.49
Résultat exercice	83.37	-7 205.32	-7 121.95
Résultat n-1 (002)	0.00	990.34	990.34
Résultat global	83.37	-6 214.98	-6 131.61

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité des votants (M. ROLLAND n'ayant pas pris part au vote) :

- **D'ADOPTER les comptes administratifs 2020 tels que présentés ci-dessus,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge des Finances, à signer tout document se rapportant au dossier.**

III. COMMUNICATION

H. - Rapport d'activités 2020 Rapporteur : Mme Pascale GILLET

M. le Président informe que chaque année, le Président d'un EPCI comprenant au moins une commune de 3 500 habitants ou plus, doit adresser avant le 30 septembre au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait ensuite l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal.

M. le Président rappelle aux membres du Conseil communautaire que le support papier a été transmis avec la convocation et informe qu'une présentation va être effectuée sous format vidéo.

M. le Président salue le travail de synthèse effectué par Guillaume et Corentin sur ce dossier qui permet d'avoir une vue plus exhaustive de l'activité de la communauté de communes.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER le rapport d'activités de l'année 2020,**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge de la Communication, à signer tout document se rapportant au dossier.**

IV. FINANCES

I. - Débats d'orientations budgétaires Rapporteur : M. Benoît ROLLAND

M. le Président informe que M. Jean-Michel SCHMITT va présenter l'analyse et la prospective financière.

Cf. annexes :

- DOB Analyse financière CMC 2021,
- Élément ROB BP consolidé Finances & RH,

- Explications écart masse salariale CA 2020 et BP 2021,
- Etat annuel des indemnités des élus 2020.

M. le Président passe la parole à M. SCHMITT du cabinet JMS CONSULTANT.

J. - Votes des taux 2021 Rapporteur : M. Benoît ROLLAND

M. le Président informe qu'il convient de déterminer les taux applicables pour 2021 en matière de Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et de fiscalité ménages.

M. le Président rappelle que la réforme de la fiscalité directe de 2020 a entraîné une modification des modalités de votes des taux en 2020. En effet, l'article 16 de la loi de finances initiale 2020 prévoyait que le taux d'habitation appliqué sur le territoire était égal au taux appliqué sur le territoire en 2019. Ce qui signifie que la Communauté de communes ne délibère plus sur le taux de taxe d'habitation.

M. le Président rappelle pour mémoire que les taux votés en 2020 sont les suivants :

- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,30 %
- Taxe du Foncier Bâti : 1,81
- Taxe du Foncier Non Bâti : 3,34 %

Après avis de la commission des finances en date du 25 février dernier, il est proposé de maintenir les taux 2020 pour l'année 2021.

Résultat du vote :

Pour : 41

Abstention : 1

Contre : 0

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE FIXER les taux 2021 comme suit :**
 - ✓ **Cotisation Foncière des Entreprises : 25,30%**
 - ✓ **Taxe du Foncier Bâti : 1,81 %**
 - ✓ **Taxe du Foncier Non Bâti : 3,34%**
- **D'AUTORISER M. le Président, et le Vice-Président en charge des Finances, à signer tout document se rapportant au dossier.**

V. DECISIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU

K. - Compte-rendu des décisions prises par le Président dans le cadre des délégations reçues du Conseil et par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue du Président Rapporteur : M. Benoît ROLLAND

Par arrêtés individuels en date du 11 septembre 2020, M. le Président a donné délégation de fonction aux Vice-Présidents à l'effet de signer tous courriers, actes administratifs, décisions et instructions relevant du domaine de leur compétence.

Date	Intitulé de l'acte
Grégoire SUPER – Développement économique et numérique	
08/02/2021	Signature d'un avenant au bail commercial avec la société AM2i pour la location supplémentaire du bureau n°1 du lot 1 du Pôle Tertiaire à Locminé pour un loyer de 270,83 € HT par mois, portant ainsi le montant total du loyer mensuel à 954,20 € HT (lot 3 + bureau lot 1)
Charles BOULOUARD – Gestion des déchets	
11/02/2021	Achat de conteneurs pour le stockage des Déchets Diffus Spécifiques avec la société BRANGEON Transports et Logistique – 49620 MAUGES-SUR-LOIRE pour un montant de 36 160 € HT

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE des décisions prises par les Vice-Présidents dans le cadre de la délégation reçue du Président.**

L. - Compte-rendu des décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations reçues du Conseil *Rapporteur* : M. Benoît ROLLAND

Selon l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales, M. le Président doit rendre compte des décisions prises par le Bureau dans le cadre des délégations attribuées par le Conseil, par délibération n°2020-DC-152 en date du 10 septembre 2020.

Date	Intitulé de l'acte
10/03/21	Désignation d'un(e) secrétaire de séance
10/03/21	Approbation du procès-verbal de la séance du 27 janvier 2021

Les décisions ci-dessus ainsi que leurs annexes sont consultables au siège administratif.

Le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE des décisions prises par le Bureau communautaire dans le cadre des délégations attribuées par le Conseil.**

VI. QUESTIONS DIVERSES

M. - Questions diverses *Rapporteur* : M. Benoît ROLLAND

M. le Président demande aux membres de l'assemblée s'ils ont des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25

Affiché sous 8 jours et conformément aux dispositions des articles L 5211-1 et L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales
au siège de Centre Morbihan Communauté **le 29 mars 2021.**

Le Secrétaire de séance
Eliane PERRON

Le Président,
Benoît ROLLAND